

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-douzième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 17 mars 2014, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **Octroi d'un dégrèvement pour fins de recherche pour le projet intitulé Béati, un modèle de philanthropie alternatif? Accompagner le changement social en le finançant**

#### **RÉSOLUTION 2014-CSAC-1064**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-172-5.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des Services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des Services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par la Fondation Béati;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet du professeur Sylvain Lefèvre, du Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de dégrèvement pour fins de recherche sur cent cinquante points répartis selon la pertinence sociale, la qualité scientifique, le temps exigé par le projet ainsi que les retombées sur les étudiants, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Gervais, appuyé par madame Olga Navarro-Flores, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fins de recherche et lui accorde la note de 86 %;

**RÉSOLUTION 2014-CSAC-1064 (SUITE)**

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures au professeur Sylvain Lefèvre, du Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 17 mars 2014

(s) Sylvie B. de Grosbois  
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 17 mars 2014  
VL/mp